



Ecole Sainte Geneviève
5, place de la mairie - 31790 SAINT JORY
☎ 05.61.35.52.02 - ☎ 05.61.35.67.82

LISTE DES FOURNITURES PS
MME WOESTELANDT

✂ Les élèves devront arriver le jour de la pré-rentrée avec :

- 1 grand sac de courses marqué au nom de l'enfant contenant ses affaires pour la sieste : 1 petit plaid + doudou + sucette (si besoin qui resteront en salle de sieste)
- 2 paquets de lingettes
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 paire de chausson à **savoir mettre tout seul** pour la classe
- 1 ramette de papier blanc A4 90gr (500 feuilles)
- 1 gobelet en plastique rigide incassable (marqué au nom de l'enfant)
- 1 sac ou cartable **facile à ouvrir et ASSEZ GRAND** pour recevoir un petit cahier et le doudou.
- 1 change complet dans une poche au nom de votre enfant qui restera à l'école
- 1 tube de colle
- 1 photo prise pendant les vacances

✂ Une somme de 42 € vous sera demandée le jour de la rentrée :

- pour l'achat des fournitures scolaires : diverses fournitures communes mises à disposition des élèves, les documents et diverses photocopies fournis aux enfants tout au long de l'année.
- Pour l'achat des fournitures individuelles commandées à l'école.

**-Le chèque devra être libellé à l'ordre du Foyer coopératif Sainte Geneviève.
(Le mettre sous enveloppe au nom de l'enfant)**

INFORMATIONS

Chaque année de nombreux morceaux de jeux éducatifs disparaissent ainsi que du matériel scolaire (ciseaux etc...) Le remplacement coûtant très cher, veuillez nous ramener ce que votre enfant aurait pu emprunter.

TOUS LES VETEMENTS DOIVENT ETRE MARQUES AU NOM DE VOTRE ENFANT.

LES JOUETS DE LA MAISON SONT INTERDITS A L'ECOLE.



Ecole Sainte Geneviève
5, place de la mairie - 31790 SAINT JORY
☎ 05.61.35.52.02 - 📠 05.61.35.67.82

LISTE DES FOURNITURES MS
MME WOESTELANDT

✂ Les élèves devront arriver le jour de la rentrée avec :

- 1 boîte de mouchoirs.
- 1 paire de chausson à **savoir mettre tout seul** pour la classe
- 1 ramette de papier blanc A4 (500 feuilles)
- 1 gobelet en plastique rigide incassable (marqué au nom de l'enfant)
- 1 cartable **facile à ouvrir et ASSEZ GRAND** pour recevoir le cahier.
- 2 tubes de colle 20 GR

- ✂ Une somme de 42 € vous sera demandée le jour de la rentrée :
- pour l'achat des fournitures scolaires : diverses fournitures communes mises à disposition des élèves, les documents et diverses photocopies fournis aux enfants tout au long de l'année.
- Pour l'achat des fournitures individuelles commandées à l'école.

**-Le chèque devra être libellé à l'ordre du Foyer coopératif Sainte Geneviève.
(le mettre sous enveloppe au nom de l'enfant)**

INFORMATIONS

Chaque année de nombreux morceaux de jeux éducatifs disparaissent ainsi que du matériel scolaire (ciseaux etc...) Le remplacement coûtant très cher, veuillez nous ramener ce que votre enfant aurait pu emprunter.

TOUS LES VETEMENTS DOIVENT ETRE MARQUES AU NOM DE VOTRE ENFANT.

LES JOUETS DE LA MAISON SONT INTERDITS A L'ECOLE.



Ecole Sainte Geneviève
5, place de la mairie - 31790 SAINT JORY
☎ 05.61.35.52.02 - 📠 05.61.35.67.82

LISTE DES FOURNITURES GS
MME WOESTELANDT

✂ Les élèves devront arriver le jour de la rentrée avec :

- 1 boîte de mouchoirs
- 1 paire de chausson à **savoir mettre tout seul** pour la classe
- 1 ramette de papier blanc A4 90gr (500 feuilles)
- 1 gobelet en plastique rigide incassable (marqué au nom de l'enfant)
- 1 cartable **facile à ouvrir et ASSEZ GRAND** pour recevoir le cahier.
- 5 tubes de colle 40gr

✂ Une somme de 42 € vous sera demandée le jour de la rentrée :

- pour l'achat des fournitures scolaires : diverses fournitures communes mises à disposition des élèves, les documents et diverses photocopies fournis aux enfants tout au long de l'année.
- Pour l'achat des fournitures individuelles commandées à l'école.

-Le chèque devra être libellé à l'ordre du Foyer coopératif Sainte Geneviève.
(le mettre sous enveloppe au nom de l'enfant)

INFORMATIONS

Chaque année de nombreux morceaux de jeux éducatifs disparaissent ainsi que du matériel scolaire (ciseaux etc...) Le remplacement coûtant très cher, veuillez nous ramener ce que votre enfant aurait pu emprunter.

TOUS LES VETEMENTS DOIVENT ETRE MARQUES AU NOM DE VOTRE ENFANT.

LES JOUETS DE LA MAISON SONT INTERDITS A L'ECOLE.